

Cette formation a été construite en collaboration avec Territoires Conseils, service de la caisse des dépôts et consignations.

ATELIER FORMATION - ACTION DÉDIÉE AUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES OU D'AGGLOMÉRATION **ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : DE LA RÉFLEXION À LA DÉCISION**

PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux élu(e)s des Communautés de Communes ou d'Agglomération au sein desquelles un changement de périmètre a eu lieu en application de la loi NOTRe, et s'interrogeant sur l'avenir du ou des CIAS préexistant(s).

Le nombre de participants par session sera ajusté en fonction de la taille du territoire et de l'évaluation de la situation du nouvel EPCI réalisée en amont de la formation.

Un auto-diagnostic devra être réalisé par les communes du territoire en amont de la formation. Pour réaliser celui-ci, un canevas de réflexion sera remis au territoire, par courriel, lors de son inscription à la formation.

1 OBJECTIFS

A l'issue de la formation les élus seront capables de :

- Maîtriser les nouveaux contextes de l'action sociale communale et intercommunale : rôle des CCAS et CIAS depuis la fusion
- Comprendre les enjeux de l'action sociale intercommunale
- Analyser les données des différents diagnostics réalisés par les territoires préexistants à la fusion
- Définir l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle "Action sociale" et les missions confiées au CIAS à partir des éléments co-construits durant la formation.

2 CONTENU

Contexte et enjeux de l'action sociale intercommunale pour le projet global du territoire

- La loi NOTRe et ses conséquences sur le devenir des compétences sociales
- Champs d'intervention des CCAS/CIAS, gouvernance et partenaires

Auto-diagnostic de la situation sociale du territoire issu de la fusion

- Echanges sur les informations collectées en amont de la formation
- Atelier de travail en sous- groupe sur les ressources et difficultés à identifier
- Restitution des ateliers permettant de dégager les perspectives pour le territoire

Définir les orientations du projet social du nouveau territoire intercommunal

- Echanges sur les compétences sociales intercommunales à l'appui de la situation du territoire

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples centrés sur les besoins des participants
- Ateliers de co-construction fondés sur l'analyse du/des diagnostic(s) des territoires
- Livrable stagiaire : synthèse technique et juridique / recueil d'actes juridiques types

DURÉE

7,5 heures de formation

LIEU

Sur site

INTERVENANTES

Sophie SARAMITO,
consultante et formatrice en
questions sociales, expérience
de 19 ans en tant qu'élue

OU

Barbara PROVOST,
consultante et formatrice en
développement territorial,
expérience de 9 en tant qu'élue

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org
formation@unccas.org

Laure BERTHON,
chargée de mission Réseau/Intercommunalité
lberthon@unccas.org

TARIF SUR DEVIS

